



Au cœur du Jura, découvrez le plus grand et le plus vieux chêne d'Europe

CHÂTILLON (JU)



Châtillon, octobre 2025

Bulletin municipal N°06

COMMUNICATION OFFICIELLE DE LA MUNICIPALITÉ DE CHÂTILLON

RÉPARTITION DES DICASTÈRES

À la suite de l'entrée en fonction de M. Nicolas Gagnebin, nouveau conseiller communal remplaçant M. Domont, voici la nouvelle répartition des dicastères au sein du conseil communal :

- **MITTEMPERGHER SILVIO, MAIRE**
079 262 69 42
silvio.mittempergher@chatillon.ch
 - Administration générale
 - Police locale
 - Finances
 - Culture et sport
- **GILLIOTTE LIONEL**
079 695 67 67 / lionel.gilliotte@chatillon.ch
 - Instruction publique
 - Tourisme
 - Energie
 - Sépulture
- **FRUND RICHARD**
078 737 81 76 / richard.frund@chatillon.ch
 - Permis de construire
 - Immobilier communal
- **ROSSÉ JONAS**
078 709 78 50 / jonas.rosse@chatillon.ch
 - Service des eaux
 - Agriculture
- **GAGNEBIN NICOLAS**
078 602 71 52
nicolas.gagnebin@chatillon.ch
 - Travaux publics
 - Aménagement local
 - Transports
 - Déchets

En cas de demande ou problème particulier, veuillez vous adresser directement au responsable du dicastère concerné.

Pour ce qui est des aspects administratifs, veuillez contacter la secrétaire-caissière, Madame Myriame Beuret aux références se trouvant en bas de cette page.

RÉCEPTION MUNICIPALE

Jeudi 11 décembre 2025 à 19h00
à la salle communale

Toute la population du village est invitée à rejoindre les nouveaux habitants, les jeunes devenus citoyens, les diplômés de l'année et les élus locaux.

Au plaisir de vous rencontrer à cette occasion afin de partager le verre de l'amitié.

A tout bientôt

Conseil communal

FÉLICITATIONS AUX DIPLÔMÉS 2025

Remise de la récompense communale

Aux apprenti(e)s et aux étudiant(e)s

Si vous avez réussi votre examen de fin d'apprentissage ou d'études dans le courant 2025, nous vous prions de bien vouloir vous annoncer et envoyer une copie de votre diplôme/CFC auprès du secrétariat communal, 032 422 37 17, secretariat@chatillon.ch, **jusqu'au 5 décembre 2025**.

Voir sur le site de la commune les conditions d'attributions
(<https://chatillon.ch/documents/reglements/>).

Afin de vous remettre votre récompense, le Conseil communal a l'agréable plaisir de vous convier à la réception qu'il organise le

Jeudi 11 décembre 2025 à 19h00
à la salle communale

Conseil communal

PROCHAINE ASSEMBLÉE COMMUNALE PRÉAVIS

L'assemblée communale du budget aura lieu

mardi 16 décembre 2025 à 20h00
à la salle communale.

L'ordre du jour sera communiqué ultérieurement.

POPULATION

La population de Châtillon a atteint pour la première fois la barre historique de **500 habitants** durant le mois d'octobre.

MATÉRIEL DE VOTE **ÉLECTIONS CANTONALES ET** **SCRUTIN FÉDÉRAL**

Le matériel de vote pour le second tour des élections cantonales agendé au 9 novembre et le matériel de vote du scrutin fédéral du 30 novembre sont distribués à quelques jours d'intervalles.

Il est donc impératif de ne pas mélanger vos bulletins de vote.

Pour rappel, la carte d'électeur avec un bandeau vert concerne le scrutin fédéral et les bulletins de vote sont gris.

Pour le second tour des élections cantonales, la carte d'électeur a un bandeau jaune et les bulletins de vote sont de couleur turquoise.

Lors de vote par correspondance, il est important de bien respecter certaines conditions afin que votre vote soit valable. Sans respect de ces règles, celui-ci est nul ou non valide :

- Vous devez **impérativement signer la carte d'électeur**.
- Vos bulletins de vote **doivent** être **dans** l'enveloppe de vote officielle (**petite enveloppe**). Lors des dernières élections nous avons constaté plusieurs erreurs, veuillez bien lire les instructions qui accompagnent le matériel.
- Vous devez bien séparer les deux votations en utilisant une enveloppe par scrutin (9 novembre et 30 novembre).
- Votre enveloppe de transmission doit parvenir à la commune avant l'ouverture du scrutin. Nous effectuons le dernier relevé de la boîte aux lettres le dimanche du scrutin à 9h59. Les enveloppes déposées par la suite seront éliminées.

ANNULATION DE LA FÊTE DU VILLAGE EN 2026

Le 15 septembre dernier, une assemblée extraordinaire des Sociétés réunies s'est tenue afin de statuer sur l'organisation de la Fête du village en 2026.

Après délibération, les sociétés villageoises ont voté à une large majorité en faveur de l'annulation de la manifestation.

En 2026, afin de permettre l'organisation des Championnats de Suisse de cyclisme dans le Jura le dernier week-end de juin, le Slow Up sera avancé de deux semaines. Il aura donc lieu le dimanche 14 juin, soit le week-end habituellement dédié à la Fête du village. Malgré l'étude de plusieurs alternatives, il s'est avéré que cette collision de dates engendrait des défis - principalement logistiques - trop importants à surmonter. Face à cette situation, l'assemblée a donc pris la décision, à regret, d'annuler purement et simplement l'édition 2026.

Qu'à cela ne tienne, la Fête du village sera de retour en juin 2027 pour sa 25^{ème} édition ! A cette occasion, le comité d'organisation souhaite offrir à Châtillon un week-end particulièrement festif et mémorable. Il en profite pour lancer un appel à la population afin de compléter sa joyeuse équipe par de nouvelles forces vives et motivées. Les personnes intéressées à le rejoindre sont invitées à se manifester en écrivant à chati-fete@bluewin.ch ou en contactant directement l'un des coprésidents, Raphaël Chalverat ou Daniel Chirivi.

Le comité d'organisation

AGENDA 2025

- **RECEPTION MUNICIPALE**
Jeudi 11 décembre 2025 à 19h
- **SPECTACLE DE NOËL**
Vendredi 12 décembre et samedi 13 décembre 2025
- **ASSEMBLÉE COMMUNALE**
Mardi 16 décembre 2025 à 20h
- **LOTO FSG ET TIR**
Dimanche 28 décembre 2025